

Du Haut de la Tour



Bulletin Municipal

Janvier 2025
n° 109

P. 1



*Edito
Vœux de la
nouvelle année*

P. 6



Im Memoriam

P. 14



*Recensement de la
population pour 2025*

P. 21



Le CME

P. 19



Le repas des anciens

P. 22



Vie associative

P. 33



Revue de presse

 Saint-Martin
de Brômes



Chers Saint Martinoises, Saint Martinois,
Chers amis,

Merci de votre présence, ce soir
Recevez tous mes vœux plus chaleureux , ainsi que ceux de mon conseil pour l'année 2025, je vous souhaite la santé, l'amour et la réussite dans ce qui vous tient à cœur.

Avant de nous projeter vers 2025, nous allons regarder en arrière.

Résumer une année de travail dans le 1 ¼ d'heure, que je me suis fixé, enfin plutôt 20 minutes est un exercice difficile que je vais essayer de tenir, mais comprenez que je profite de votre présence.

Car cette cérémonie, en plus d'être un temps de partage, est aussi un temps de bilan.

Alors, je ne dresserai pas la liste des catastrophes dont la planète est le théâtre, ni même le résumé de la situation en France et l'absence de budget, je vais rester focus sur le village avec ma confiance en l'avenir.

En préambule, je dois aussi vous préciser que ce discours a été écrit sans l'aide de chat GPT.

Je synthétiserai **L'année 2024** par la réaffirmation de **l'adhésion de la commune au Parc Naturel régional du Verdon**. mais aussi, la fin des travaux de consolidation provisoire de **la tour** et l'autorisation administrative de la **halle sportive**.

Sur les travaux réalisés

La phase de sécurisation temporaire de la tour s'est achevée, fin juillet, ce palliatif, installé en maintien de la tour, vous avez bien compris n'est pas destiné à y rester. Quoique cela puisse lui donner des airs de dame de fer, ces contrefiches ont permis aux habitants de réintégrer leurs logements et permettront la réalisation des travaux définitifs, puis seront démantelées et revendues.

Je remercie tous les intervenants nombreux ainsi que les soutiens financiers : l'Etat, l'agglomération, et le département.

Je voudrai exprimer à nouveau ma profonde reconnaissance à l'égard des riverains rudement mis à l'épreuve.

*Je vous l'annonçais l'an dernier, nous avons fait le choix de repousser la **vidéoprotection**. Elle est désormais en fonctionnement et complétée par une alarme intrusion dans la mairie Ce chantier a été réalisé par l'entreprise Peyruisienne **Northom**. Pour un coût de **24 000€** Financé par 40% de Detr, soit l'Etat avec un complément de la Poste.*

Le parcours de réalisation de ces équipements est passé par :

-une proposition d'implantation des caméras co-rédigée avec le référent sûreté l'adjudant-chef Crogier que je remercie.

-Une délibération du conseil municipal

-Un arrêté préfectoral

-Une délibération désignant un élu sur cette mission et

-la formation à l'outil informatique

Car c'est une mission très sécurisée et encadrée.

Un Dispositif qui pourra évoluer.

En 2024

nous avons réalisé : A l'ECOLE

L'électrification du portail pour son ouverture à distance.

L'ouverture sécurisée de celui-ci via un badge.

L'installation de 2 visiophones

Enfin, nous sommes aux côtés de l'équipe enseignante et communale qui œuvre avec professionnalisme et bienveillance pour accueillir nos jeunes enfants, Leur travail est conséquent autant que la mission est belle. Nous sommes attentifs à leurs demandes et ajustements nécessaires.

Aussi nous sommes ravis d'avoir pu financer le déplacement pour la semaine d'apprentissage de la nage à la piscine communautaire de Manosque, en partageant le transport avec Roumoules.

Début juillet, ce sont 11 enfants qui ont rejoint une nouvelle équipe municipale.

Celle du Conseil Municipal des Enfants.

J'ai eu le plaisir de leur remettre l'écharpe tricolore, symbole de leur engagement dans la vie communale.

Quelques-uns sont présents ici ce soir.

Ils ont pris leur fonction pour une durée d'un an, renouvelable ! bien entendu.

Un budget leur sera alloué afin de permettre en 2025, le développement de leur projet phare.

Ils seront aussi présents à mes côtés lors des événements commémoratifs.

A travers ce conseil des enfants, nous entendons prendre part à cette belle mission qu'est l'éducation, qui comme disait Célestin Freinet : **ne se limite pas aux connaissances académiques, mais vise à former des citoyens responsables, critiques et solidaires.**

A la MAIRIE et dans le bâtiment communal, nous avons installé de nouveaux radiateurs.

Pour un montant de **2800€** Sur lesquels nous avons bénéficié d'un financement à 40% via le FODAC.

Nous avons aussi installé **un nouveau défibrillateur** dans l'entrée de la mairie. Gardez en tête et j'espère que personne n'aura besoin un jour de l'utiliser :

Qu'il est en accès libre et qu'il n'y a pas besoin de formation pour l'utiliser.

2024 c'est aussi : **le marquage au sol de la route départementale**. Travaux réalisés en parallèle avec ceux du Département, qui incombe à la commune dans la traversée du village, pour environ 4 600€.

La Peinture dans tout l'espace mairie et poste, un chantier réalisé par un artisan du village Jean-Marc Solbas, au moment même où il est devenu à nouveau papa, donc avec du sommeil en moins, mais du bonheur en plus. Félicitations !

Nous poursuivons des actions en matière d'économie d'énergie et de consommation électrique dans les bâtiments communaux permettant de compenser la hausse du tarif de l'électricité.

Action en faveur de la transition énergétique : le changement des portes et fenêtres du bâtiment communal, indispensable, puisqu'elles dataient de 1985. Décidées en 2023, les installations se sont faites au printemps 2024 par l'entreprise manosquine Venturelli. Pour un montant de **57 000€** : financés par 40% de Detr. et environ 5 000€ du département.

A la Bibliothèque

L'équipe de bénévoles, que je tiens chaleureusement à remercier, poursuit l'accueil des enfants de l'école ; nous avons ainsi pu constater que des habitudes sont nées et la fréquentation est en augmentation.

Les principales dépenses restent financées par l'agglomération, y compris sur les charges du bâtiment et son entretien. Cela restera le cas à l'avenir, puisque ce volet ne sortira pas de l'agglomération.

Je vous invite si vous ne connaissez pas la bibliothèque à en pousser la porte un jeudi après-midi, accueil chaleureux garanti !

Ce que nous avons continué et réalisé avec l'agglomération
Aux containers de tri sélectif : l'installation de longrines aux abords. Travail effectué par l'entreprise saint-martinoise de Mickaël Labarre, pour 3 800€. Elles permettront la pose de barrières en 2025.

Aux composteurs partagés

au vue de la réussite du site, nous avons complété le dispositif par un bac supplémentaire.

Merci aux deux bénévoles **Monique Mace et Evelyne Licasale** qui suivent les dépôts.

La reprise complète du réseau d'eau de la rue de l'Eglise, Fortement endommagé : les travaux ont été effectués en septembre, permettant aussi la réfection de voirie de la traverse adjacente.

ET 2025?

SUR -Les travaux en cours

La tour de l'horloge

La phase de sécurisation définitive doit démarrer au plus tôt et idéalement cette année. Avec la reprise de la tour, par la restitution de la compétence culture, transfert acté en juillet et exécutif depuis le 1er janvier, Nous pouvons désormais lancer le marché.

Je remercie le service des Bâtiments de l'agglomération qui restera appui dans ce chantier, ainsi que la Direction régionale des affaires culturelles, et son service MH qui a réaffirmé son soutien financier à hauteur de 40% du montant des travaux et études.

Nous continuerons à bénéficier de l'aide d'état avec le Fonds Barnier, qui doit nous accompagner pour 47% du montant des travaux.

Enfin, il faut souligner l'importance des dons versés auprès de la fondation du patrimoine et qui interviendront dans le financement de la phase 2.

Nos généreux donateurs apportant à eux seul quasiment **20 000€**

Un grand merci !

Fonds complété par du mécénat d'entreprise de la fondation du patrimoine pour **30 000€** et par la société **air B and B**. Pas dit que nous supportions mieux les valises à roulettes dans les rues, mais je pense que nous pouvons saluer ce donateur qui nous démontre s'il le faut, le lien fort entre patrimoine et tourisme.

Ces sommes seront complétées par la fondation du patrimoine régionale, au titre des biens en déshérence pour un montant de **7 000€**.

Je remercie chaleureusement M. Bartolini délégué départemental, très accompagnant dans le montage du dossier et la recherche de fonds.

Nous avons besoin de l'appui de tous, au travers de ces dons. C'est pourquoi, j'ai souhaité que la souscription reste ouverte jusqu'à l'achèvement total des travaux. Je vous rappelle que vos dons sont défiscalisables, Alors à vos chèquiers votre aide sera directe.

Un chantier pour un montant estimatif total **de 970 000 € dont 861 000 € de travaux. Une demande de dépassement du plafond des 80% sera adressé à M. le préfet, ainsi, la commune devrait participer à hauteur de 6% du montant total.**

Reste tous les nombreux à côtés, dont la remise en forme du site estimé à **109 000 €**

Nous travaillerons avec le service patrimoine départemental sur ce sujet. **Nous visons là un autofinancement de 18%.**

6% du montant des travaux et 18% du montant de la remise en forme !

C'est grâce à notre sens des responsabilités et notre engagement sans relâche que nous avons pu préserver nos ressources financières.

Enfin, Je dois vous dire, le soutien et l'écoute, pleine et entière de M. le préfet et Mme La sous-préfète, qui connaissent très bien ce sujet et en mesurent pleinement l'enjeu.

Edito suite

La venue des financements de l'Etat et des appuis techniques ont été déterminant pour mener à bien ces travaux.

En 2025

Nous poursuivons **la révision du Plan Local d'Urbanisme**. Ce long chantier devrait aboutir en milieu ou fin d'année. Avec le bureau BEGEAT, nous avons organisé plusieurs réunions avec les services de l'Etat, et une réunion publique. Derrière ce document se cache de nombreux autres documents réglementaires qui contraignent nos volontés.

Que ce soit le Schéma de Cohérence territoriale ou le Plan de prévention des risques naturels, ils guident nos possibilités et nous devons faire avec...

Autre document administratif que nous devons réviser : le **Plan communal de sauvegarde**. Lancé à l'automne, il doit aboutir à un rendu de copie aux services préfectoraux et à l'agglomération avant la fin d'année, c'est un objectif ambitieux. Le PCS viendra intégrer le futur Plan interco de sauvegarde qui doit permettre l'aide matérielle en situation de crise.

Les Obligations légales de débroussaillage :

Nous avons décidé de les phaser en commençant par la zone la plus exposée au risque. Une 1^{ère} réunion publique s'est tenue, en présence des services de l'Etat.

Avec le Parc Naturel Régional du Verdon, ayant réalisé **l'extinction de l'éclairage public**, nous allons porter une candidature pour le label village étoilé.

Autre chantier et participatif qui sera achevé cette année : **le mur en fond de jeu de boules**.

Il finalisera la voirie, permettra un gain de place et, je gage qu'il servira de banc pour admirer les carreaux de nos amis boulistes.

Nous échangerons avec les deux associations pour envisager avec eux les meilleures solutions d'aménagements.

La halle sportive au stade

Le Permis de Construire a été accordé le 25 novembre 2024, j'ose dire Enfin !

Le parcours administratif, car rien n'est fait encore, est passé par :

- Une révision simplifiée du PLU en 2023
- Plusieurs avis des services départementaux
- une validation de la commission des établissements recevant du public.
- d'un nouvel accord avec le département sur l'accès routier, malgré celui existant. Pourquoi faire simple !

Nous avons pu ainsi tester et affirmer notre motivation et ténacité à conduire des projets.

Silversun, l'entreprise choisie, travaillera avec l'atelier des Lavandes de Puimoisson,

Elle sera ouverte dans le respect de la réglementation et sera aménagée pour des rencontres sportives et associatives. Nous consulterons là aussi les futurs usagers.

La demande de devis de raccordement a été déposée, chers Marc et Sébastien, auprès des services d'Enedis.

Et je sais Marc que tu suis déjà l'affaire.

Si le raccordement est possible, nous devrions voir le démarrage des travaux au mieux courant septembre.

Electricité encore avec un point sur le **Projet de parc photovoltaïque à Basset.**

En 2024, deux temps de consultation citoyenne ont été organisés, l'étude 4 saisons a été réalisée et nous avons perçu, comme prévu **10 000€**.

Cependant, les projets déployés avec l'Appel à Manifestations d'Intérêts lancé par DLVAgglo, font face à des difficultés. Entre la faisabilité technique et la corrélation de l'équilibre financier.

Les règles en matière de protection de l'environnement notamment, conduisent à réduire les zones sur lesquelles devaient se déployer les parcs.

Ce qui comptera ce sera, non pas le seul projet Saint-Martinois, mais le point d'équilibre financier de tous les projets du groupe de l'AMI dans lequel nous sommes.

Dans la continuité de ce sujet, nous avons rendu notre **carte des zones d'accélération des énergies renouvelables à M. le préfet.**

Carte des secteurs sur lesquels la commune exprime son souhait de voir se développer des parcs solaires.

Rien n'est acté pour l'heure. Mais là encore nous ne voulions pas rater le train. Cette carte doit permettre pour les années futures d'ancrer dans le territoire communal les secteurs où pourront se développer ces parcs. Sachez que seules 75 communes sur les 198 que compte le département ont répondu.

Je remercie l'agglomération et le parc du Verdon qui nous ont accompagné dans la réflexion.

Sur les projets

En lien avec la halle : **la création d'un espace de sanitaires et de rangement accolé aux vestiaires.**

Nous allons continuer à travailler sur les équipements des bâtiments communaux.

A l'école

L'ombrière de la cour

La réfection du toit de la terrasse

mais aussi : **le réaménagement du jeu de boules du Colostre, la réfection des sanitaires de la place.**

Une année de vie d'un conseil, ce sont aussi des renoncements, souvent par contraintes financières, Mais quelques fois aussi par choix.

Un exemple, cette année, nous avons pris la décision de ne pas tirer **le feu d'artifice**, au profit d'une proposition de soirée festive pour la fête nationale le 14 juillet

Et puis, quelques focus sur des actions que mène votre

équipe municipale : la proposition d'événements, dont nous pensons qu'ils ont le mérite de créer du lien social. La Journée de l'environnement, du patrimoine, la brocante, les conférences., **le Noël des enfants**, celui des plus de 70 ans autour d'un repas partagé.

Le patrimoine qui est aussi un facteur de cohésion sociale
Nous travaillons en déployant des actions pour : connaître, faire connaître, à tous nos partenaires, fédérer et accompagner les choix de restauration dans le village. *C'est aussi : le suivi des autorisations d'urbanisme*, comme en 2024 avec l'instruction de 10 Déclarations de Travaux, **14 Permis de Construire, 12 certificats d'urbanisme.**

Une année, c'est aussi de **l'aide Sociale apportée** avec de l'appui aux demandes nécessitant l'usage de l'outil informatique.
Et je veux devant vous réaffirmer notre engagement à pouvoir vous aider.

En faveur des associations :

Au travers du lien et du soutien dans leurs propositions avec de l'aide matérielle et des subventions. **C'est une enveloppe de 8 500€** versée encore cette année. Subventions qui seront sanctuarisées.
Présidentes et présidents nous vous sommes reconnaissants de ce que vous faites avec vos équipes de bénévoles. Vous contribuez à faire de notre village un territoire attractif.

Je souhaite, beaucoup de réussite dans ses missions au nouveau président de la **boule saint martinoise** Jean-Christophe Petrigny, ainsi qu'à tout son bureau, Marc Renoux et Thierry Sapone et j'en profite pour remercier vivement Michel Dépieds et le bureau sortant pour le travail effectué.

Saluons les résultats des boulistes de la petite boule (petite n'étant pas péjoratif) qui sont

Champion départemental tripléte promotion.

Vainqueur deux années de suite en championnat des clubs départemental, puis en régional 2 avec une accession en régional 1

Et ceux de la lyonnaise qui se sont aussi illustrés puisqu'ils sont **Champion 04.05 doublette** par équipe **quart de finaliste du championnat des clubs et tout récemment l'équipe M3 a remporté le trophée.**

Saluons les nombreuses propositions culturelles du CASC, **le lien social développé par les amis du Colostre** au travers de leurs nombreux rdv.

Saluons les belles propositions de **l'association des parents d'élèves**, dont les bénéficiaires servent à conduire des actions à l'école

Les temps sportifs du VOVINAM, qui s'illustre en compétition d'année en année.

Saluons **l'exceptionnelle fête d'été**, grâce au Comité des fêtes.

Le foot qui continue sa route, ils sont récemment tombés contre Vinon, en ¼ de finale de la coupe des alpes en livrant une bonne prestation, ne s'inclinant que 3 à 2.

Enfin, je ne peux pas manquer de citer, parmi les nombreux cyclistes du village, 3 en particulier qui ont parcouru les 500 kms qui séparent Pézenas de Cannes **Christel Gebelin** mon adjointe, **Aurélien Burle et Pierre Mazet**. Ils nous ont impressionnés.

Ils récidiveront cette année encore au départ de Digne

Bravo !!!

A toutes et tous, bénévoles, Merci de vos investissements ! On peut les applaudir chaleureusement

2025 commencera par **le recensement de la population.**

Dès la semaine prochaine, nos deux agents recenseurs : Myriam Matowski et Mélanie Starace viendront à votre rencontre et ce jusqu'au 16 février. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Côté finances

Les décisions budgétaires d'octobre 2024, sur la fiscalité des communes, vont forcément peser sur nos projets.

M. le préfet a annoncé jeudi soir que l'enveloppe d'aides aux communes ne baisserait pas. Une bonne nouvelle car l'Etat est présent dans presque tous nos investissements.

Qu'en sera-t-il en revanche de La DGF : la dotation globale de fonctionnement, sur laquelle nous vivons et qui n'est pas un cadeau de l'Etat,

mais qui vient nous aider à financer les compétences transférées. Quand elle baisse, cela nous met en difficulté car l'activité, elle, ne baisse pas. En conséquence, nous resterons concentrés sur la maîtrise de nos dépenses, et actif dans la recherche d'économie.

Parmi les propositions que j'ai pu faire remonter une serait la perception avant travaux des subventions.

Car je regrette que certaines aides ne nous parviennent que 2an ½ après la demande.

2024 C'est environ **150 000€** de travaux d'investissement qui ont été réalisés en faveur du village.

Je tiens à remercier l'Etat, premier financeur de nos projets, l'agglomération, la région, le département que nous saisissons dans nos projets

Et puis, pour cette nouvelle année, nous formulons un souhait celui que puisse être envisagé les situations au cas par cas. Exemple la fontaine, qui enfin cet été a pu continuer à couler. Je remercie Mr le préfet et Mme la sous-préfète de m'avoir entendue, en analysant la particularité de notre situation. Car j'étais convaincue que ma demande était juste et légitime

Permettez-moi aussi un ressenti, le mille-feuille juridique et administratif, dont on parle souvent, n'est pas l'œuvre des élus locaux, en revanche nous composons avec. Cela m'inspire une chose : nous ne devons surtout pas reproduire cela dans nos communes, nous devons vous faciliter les démarches administratives, et en rien nous ne devons compliquer le tableau.

Nous devons être facilitateur.

Edito suite

Car le découragement et le renoncement gagnent, en tout point, du terrain, y compris chez les élus.

41 maires démissionnent par mois chaque année, sans parler des conseillers.

Je suis très fière de dire qu'ici nous restons mobilisés et au complet ! Que nous travaillons avec optimisme et confiance.

Comme de nombreux maires j'ai proposé l'ouverture d'un **guichet unique pour piloter les projets avec l'ensemble des services préfectoraux** : pour voir plus clairement le parcours et savoir s'adapter. Car vous l'avez entendu : ces parcours sont longs et soumis à des péripéties.

Et puis, je suis sûre qu'ici nous avons la sincérité de notre territoire et la sincérité c'est la base de tout ! Un territoire où rien n'est galvaudé, un territoire résilient, qui sait s'adapter et dépasser les crises, qui sait s'adapter, comme nous savons le faire, et j'ai foi en notre jeunesse.

Enfin,

Merci chers élus, de votre motivation sans faille, de votre disponibilité, de votre engagement à mes côtés.

J'aimerais vous présenter chacun individuellement, c'est en ce sens que j'avais rédigé ces lignes, mais, l'horloge biologique de mon auditoire m'enjoint de finir là mon propos. **Alors, je vais juste vous dire combien vous m'êtes précieux.** Tout comme vous l'êtes pour le village. A vous voir travailler j'en suis pleinement convaincue.

En retour vous savez pouvoir compter sur moi.

J'ai souhaité des commissions ouvertes où chacun puisse participer. J'ai voulu une information qui se partage J'ai voulu des élus engagés dans le travail, des élus attentifs aux autres alors, je me dois aussi d'être à leur écoute.

Vous attendez de voir se développer nos actions, mais le conseil que j'ai l'honneur de représenter, doit aussi pouvoir mesurer les miennes d'actions. Je leur dis et rends compte de ce que je fais.

la cohésion est le secret des équipes performantes et je mesure combien cette cohésion que nous vivons n'est pas légion. Alors un grand Merci de ce que vous êtes.

Je voudrais remercier également celles et ceux qui nous accompagnent tout au long de l'année : l'ensemble des agents communaux, qui sont derrière chacun des projets : en dossiers, suivis, et travaux, à la poste, et dans l'accueil des jeunes enfants à la crèche, à l'école.

Nous sommes reconnaissants des efforts fournis.

Je vais continuer sur la lancée des mercis, puisque hasard du calendrier aujourd'hui c'est la journée internationale du Merci, alors : **j'adresse mes remerciements à mes collègues voisins dans l'aide apportée au fil de l'année, les maires D'Allemagne, de Gréoux et d'Esparron, cher Alex, cher Paul et cher Guy. Merci également au maire de Villeneuve, pour le prêt de son estrade.**

A La gendarmerie de Gréoux-Valensole, présents, disponibles, à l'écoute. Je vous dis combien votre proximité est un vrai appui et soutien pour nous.

A Nos pompiers, avec à leur tête **le lieutenant Jean-Paul Jouve** fortement mobilisés, je vous dis combien vous êtes essentiels.

A nos agriculteurs, artisans, commerçants et ambulants, hébergeurs du village, qui font face, chacun à leur endroit, malgré le contexte difficile.

Je veux dire devant tous ici combien vous créez de l'attractivité et dire aussi que vous répondez toujours présents lorsque nous vous sollicitons.

Vous savez mon soutien.

A ce propos, je salue la création d'une nouvelle activité: la maison d'assistante maternelle de **Manon PETRIGNY et Christine XIONG,**

Je leur souhaite toute la réussite qu'elles méritent.

Sachez que je reste à l'écoute de toutes et tous

Et avec mon énergie, je m'efforcerais toujours de trouver des solutions

Une parenthèse personnelle parce qu'un mandat cela marche aussi grâce aux proches

Et devant vous je voudrais remercier Camille, Virgile, Anne, ma sœur et Sébastien mon mari, mes beaux-parents Mireille et Stanis, de s'adapter à la vie d'une élue locale, avec bienveillance et bonhomie.

J'ai de la chance de vous avoir !

Je garde tout près de moi toujours que la plus belle chose que nous avons est tout simplement la vie.

Alors profitons de chaque instant

Ne nous battons pas contre l'ancien, mais concentrons notre énergie pour créer du nouveau et ne sacrifions jamais l'avenir au présent.

Comme le disait Jacques Brel, pour 2025 : « Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. **Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier** »

Belle et heureuse année 2025

Vive Saint-Martin !

Vive la République !

Vive la France

Merci ! de votre écoute

Laurence Dépieds





Im Memoriam

Jean-Pierre Boyer

Depuis quelques semaines le village est orphelin...

Jean-Pierre Boyer, l'ami de tous, nous a quitté. Depuis plus de 60 ans, plusieurs générations de Saint-Martinois ont eu l'occasion de le connaître ou de le croiser, que ce soient les enfants du catéchisme qu'il accueillait dans sa maison, les enfants des écoles qui venaient également y faire leur spectacle de Noël, les boulistes à qui il prêtait son jardin ou son terrain de camping. Son jardin qui est devenu une scène incontournable de la pastorale du village. Sa générosité et ses actions ont laissé une empreinte durable sur le village.

Jean-Pierre est arrivé en Provence à l'âge de 5 ans, après une enfance difficile dans son Alsace natale, grandissant sous les bombardements, dans une famille pauvre jusqu'au dénuement total, et confronté à la mort de son père résistant, tombant d'un toit pour échapper à l'occupation allemande.

Dès l'âge de 10 ans, il travaille comme apprenti dans les mines de Gardanne pour aider sa famille. Il deviendra entrepreneur dans les réseaux électriques, haute et basse tension, employant jusqu'à une cinquantaine de personnes, et rayonnant sur toute la région Varoise. Il installe le siège de son entreprise à Saint-Martin, à l'emplacement du camping « le bleu lavande », et y embauche de nombreux Saint-Martinois, comme employés et apprentis.

Au début des années 60, il débarque à Saint-Martin pour des travaux ponctuels d'aménagement, où il rencontre Mireille, qui deviendra son épouse. Il ne quittera plus jamais ce village qu'il aimait tant. Il s'installe dans l'ancien relais de poste qu'il rachète et qu'il rénove en totalité. Ils auront quatre enfants et sept petits-enfants. Et, tout naturellement, sa grande famille choisira de rester au village, près de lui. Sa fille, Claire sera élue au conseil municipal.

Véritable pionnier du « devoir de mémoire », à lui tout seul, Jean-Pierre était une mémoire du village. Caméra au poing durant plusieurs décennies, il a filmé plusieurs dizaines d'événements festifs et familiaux Saint-Martinois. Et c'est tout naturellement qu'il en fera profiter les habitants lors des « vendredis de Saint-Martin » du CASC.

Sa vie, c'était son travail : il a illuminé de nombreux lieux, dont la célèbre place des lices à Saint-Tropez. Mais aussi œuvrer bénévolement pour son village qu'il a aidé en de maintes occasions : on lui doit l'éclairage du stade, de la place de la Libération, la



sirène des pompiers, les infrastructures électriques et de réseaux du chemin de Pauron qui ont permis de développer tout un quartier, le camping « Bleu lavande » dont il avait confié la gérance à ses filles.

De nombreux Saint-Martinois sont venus lui rendre un dernier hommage et écouter les paroles de réconfort prononcées par Mgr Emmanuel Gobilliard, évêque de Digne. L'église était trop petite pour contenir ses nombreux amis.

Le conseil municipal présente ses plus sincères condoléances à la famille de Jean-Pierre.

Jean-Michel Bouge

Rose PÈRE

A tous les villageois de Saint Martin de Brômes C'est avec une grande tristesse que nous vous faisons part du décès de notre Maman et Mamie **madame PERE Rose**, elle nous a quitté le 27 décembre 2024.

Cela nous a paru une évidence que les habitants de Saint-Martin-de-Brômes en soient informés.

Depuis le 14 février 1981, nos parents sont tombés sous le charme de ce village des Alpes de Haute-Provence avec sa Tour de l'Horloge qui domine.

Les plus anciens se souviennent certainement aussi de notre Papa qui nous a quitté il y a 30 ans cette année. Beaucoup de souvenirs nous reviennent : fête du village, concours de boules, matchs de foot et de nombreuses galéjades sur la place.

Merci à tous pour ces bons moments que notre Maman emportera avec elle le 3 janvier 2025 lors de son inhumation à 9h45 à l'église de Sainte Marguerite 13009 Marseille

Famille PERE

Mail : rcvm.pere@neuf.fr





Aménagements et Urbanisme

Création d'un muret

Un petit groupe d'élus et de bénévoles s'est constitué afin d'aménager un muret en bordure de la voie.

Il s'agit d'un mur en pierres, provenant du décapage des aires de la tour.

Outre créer une sécurité avec le bord de la voie, ce mur a pour but de permettre d'étendre le jeu de boules.

Toute la végétation située au contact du jeu de boules sera supprimée afin de créer un jeu supplémentaire.



Révision du Plan Communal de Sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde de la commune a déjà 16 ans.

A la demande de la Préfecture, il doit être remis à jour afin aussi de lui permettre de s'intégrer dans un Plan Intercommunal de Sauvegarde.

Une réunion de travail s'est tenue le 7 novembre pour une première approche. D'autres suivront en 2025 et nous avons besoin de toutes les bonnes volontés.

Le PCS est un document basé sur lequel en situation de gestion de crise nous pourrions nous appuyer.

Pour être efficace, il doit être mis à jour et très simple d'utilisation.

Le PCS s'adosse à un autre document le DiCrim qui permet de faire connaître les aléas ou risques majeurs auxquels la commune peut être confrontée.

L'identification des risques : Liste des aléas, identifications des vulnérabilités, les enjeux, les établissements sensibles, les populations nécessitant une attention particulière, les autres vulnérabilités...

Le principe du PCS est d'organiser, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise.

Il prévoit en particulier :

L'organisation de la réponse communale : les modalités d'activation du PCS, l'organisation du dispositif communal, la répartition des tâches de



l'équipe municipale, l'organisation de l'alerte, de définir la liste des contacts pour la préfecture, de l'équipe municipale, l'organisation de l'alerte, de définir la liste des contacts pour la préfecture, de savoir qui alerter : alerte générale et/ou alerte spécifique, d'organiser le soutien des populations : mise en place d'un centre d'accueil et de regroupement.

La mise en place de moyens humains et matériels.

Un groupe de pilotage s'est mis en place autour de Laurence Dépieds. Dans ce cadre, vous avez été, ou risquez d'être sollicités pour participer aux travaux du PCS.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de cet important dossier.

Les obligations Légales de débroussaillage

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU 21 NOVEMBRE 2024-18h00

Bonsoir,

Je vous remercie de votre présence pour envisager le déploiement sur la commune des OLD.

Obligations légales de débroussaillage

Avant de laisser la parole à Mr MOULLET qui suit ces sujets à l'ONF, je voudrais vous rappeler quelques éléments cadre.

Tout d'abord, la mise en œuvre nous a été officiellement demandée par Mr Le préfet.

Faisant suite à l'été 2022 particulièrement marqué par de puissants et nombreux incendies dans le département, et faisant suite également à l'annonce du Président de la République d'un plan de renforcement de la prévention des feux de forêt et de végétation.

Le document cadre des OLD est l'**arrêté préfectoral du 4 juillet 2013** auquel nous devons nous conformer.

Pour celles et ceux qui s'en souviennent l'incendie d'Esparron, parti de la commune, en 2005, reste à ce jour le plus grand incendie du département.

S'il n'a fait, fort heureusement aucune victime, reste à déplorer les 3 habitations brûlées, les mémoires marquées, la forêt dévastée.

Il a aussi été une prise de conscience, du nécessaire entretien auquel nous devons collectivement œuvrer et à la gestion du massif forestier.

La forêt communale saint martinoise est à ce titre gérée par délégation à l'ONF.

J'ai partiellement répondu à la question du

Pourquoi ?

Que l'on peut compléter par plusieurs éléments.

1-le débroussaillage réglementaire permet aux secours d'intervenir dans des conditions de sécurité acceptables.

2-Il permet une stratégie de protection de la forêt

Mais surtout

3-il contribue à la protection des biens et des personnes.

Notre commune est particulièrement concernée par l'aléa feux de forêts,

C'est pourquoi également sera révisé notre Plan Communal de Sauvegarde dont la première réunion a eu lieu le 7/11, je vous invite à venir nous rejoindre si vous êtes intéressé.

En 2017, la commune a effectué un diagnostic OLD avec des travaux engagés par les propriétaires, qui n'avaient pas fait appel à des contrôles, mais qui cependant avaient pu être constatés.

Afin de ne pas perdre le bénéfice de ces travaux, il convient de renouveler la démarche, voire dans certains secteurs de l'intensifier et de la valider par des contrôles.

Qui est concerné ?

D'une façon très générale, qui sera certainement complété par M Moullet, si votre habitation se situe à moins de 200 mètres de bois, forêt, landes, maquis et garrigues : vous êtes concernés par les OLD.

Cette mise en œuvre des OLD débutera par la zone rouge, c-à-d la plus exposée à ce risque.

Les courriers vous ont été envoyés il y a quelques semaines.

Sur la question des échéances

Nous sommes contraints de réaliser ces travaux durant une période qui s'étend du **15 octobre au 15 mars**.

Période qui correspond à une phase de l'année moins exposée aux feux et où l'activité ne sera pas perturbante pour les espèces animales. Dont nous devons tenir compte.

Voilà rapidement, avant d'entrer dans le concret, je laisse la parole à Mr Moullet avant d'écouter vos questions.

Elus présents : L.Dépieds, A.Knorr, A.Decanis, C. Gebelin, Y. Aillaud, A. Rohr, M. Dépieds

Absents excusé : J-M Bouge

Présents concernés par les OLD : M. Mme Soliveau, M.

Knorr, M. Mme Huriaux, M. Salmon,

Mme Baude Nogier, M. Cubaud, Mme Pays, Mme Isabelle

Pardo, M. Kozlowski, Mme Rohr.

Présentation de l'ONF des risques et des OLD

Principe des OLD : créer des discontinuités horizontales et verticales.

Présentation de la réglementation nationale et départementale.

Saint-Martin aléa très fort.

Les installations concernées : habitations, hangars, garages, piscines, caravanes... dès qu'une présence humaine pouvant déclencher un départ de feu = OLD
Possibilité de consulter les zones concernées sur geoportail.

Zones concernées = 50 m autour de la maison (50 m de terrain pas à vol d'oiseau). .../...

.../...

Procédure pour débroussailler chez le voisin :

RAR pour prévenir et demander l'autorisation d'intervenir
Délai de réponse 1 mois.

En cas de refus ou non réponse : faire un dossier avec les pièces justificatives à donner à la mairie

La mairie doit alors demander aux propriétaires d'intervenir

Le bois appartient au propriétaire du terrain donc procédure à préciser sur le courrier

Le propriétaire a 1 mois pour évacuer le bois coupé sur son terrain

L'accord pour débroussailler chez son voisin est valable 3 ans.

Etapas des OLD

- 1-Débroussaillage du sol
 - 2-Arbres morts et dépérissants et arbre sans avenir trop serré, trop fin, trop haut...
 - 3-mises à distance des arbres 2,5m entre les arbres au niveau de feuilles pas des troncs
3 m autour de la maison pas d'arbre, si on veut garder un arbre autour de la maison ok mais derrière l'arbre un trou de 5m sans plantation
 - 4-élagages : enlever les branches sous les 2m en tous points de l'arbre
- Faire un accès à la maison 4 m de large 4 m de haut et débroussailler 5m autour du chemin
Les branches et le bois doivent être évacués ou éventuellement stockés en 1 point, le broyat doit être évacué
Possibilité de brûler en dernier recours

Superposition des OLD, partage des responsabilités :

En zone U du PLU : débroussaillage de toute la parcelle, construite ou pas.

Autres zones 50 m autour des habitations.

Construction isolée sans habitation, le propriétaire de la maison débroussaillera tout

Si zone commune entre 2 habitations : priorité à la propriété. Si terrain à débroussailler ni à A ni à B chacun débroussaillera devant chez lui au droit des parcelles, si au droit des 2 propriétés on partage la zone en 2, si angle non droit on partage l'angle en 2.

Si une route partage notre terrain en 2, on débroussaillera l'autre côté de la route jusqu'à 50 m.

Contrôles :

- Le préfet contrôle les linéaires
- Le maire responsable sur sa commune
- Contrôle par le maire, l'ONF

Sanctions :

Amende de 200 à 1500€

Amende administrative 50€/m²

Autorisation du feu : 15/10 au 15/03 autorisé pas de demandes à faire si pas de vent.

15/03 au 15/04 demande à faire

Accès et travaux sur les massifs forestiers, consulter les autorisations d'accès

Remarques/Questions :

Charge de travail colossale

Question du broyeur, prêt ? dispo ? Location ?

Nous sommes à votre écoute sur vos questions. Contactez la mairie

04 92 78 02 02



Les cas dérogatoires :

- Les terrains agricoles, les vergers et oliveraies cultivés et régulièrement entretenus suffisent à la protection contre les incendies et ne nécessitent pas de traitement spécifique ;
- Les arbres remarquables (éléments du patrimoine, arbres sénescents et/ou d'intérêt biologique) situés à moins de 3 mètres, huppiers compris, d'une construction peuvent être conservés sous réserve d'être mis à distance de la végétation environnante d'au moins 5 mètres, huppier compris ;
- Les haies peuvent être conservées sous réserve d'être mises à distance de la végétation environnante d'au moins 5 mètres, huppier compris.

Qui contrôle ?

C'est le maire qui a la responsabilité du contrôle des obligations légales de débroussaillage sur sa commune.

Qui constate les infractions ?

Ce sont les agents de police municipale, les agents forestiers de l'État, de l'Office National des Forêts, les gardes champêtres, et les agents de police judiciaire habilités à rechercher et à constater les infractions forestières.

Quelles sont les sanctions ?

Outre le risque collectif qu'il engendre, le non respect de l'obligation de débroussailler expose le propriétaire à une amende de 135 à 1500 euros et à une mise en demeure de réaliser les travaux, à défaut les travaux seront réalisés d'office à la charge du propriétaire.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Pour vous accompagner dans la protection de vos biens, en savoir plus sur la réglementation en vigueur ou vous sensibiliser à la problématique « feux de forêts » plusieurs sites d'informations sont à votre disposition :

www.onf.fr
www.prevention-incendie-foret.com
www.ofme.org

Realisation : ONF et DOT 04
Crédits photos : ONF
Graphiste : René Leydet DOT 04
Impression : Imprimerie de Haute-Provence



PREVENTION DES INCENDIES DE FORÊTS



Les obligations de débroussaillage dans les Alpes de Haute-Provence

Pourquoi débroussailler ?

Pour protéger les personnes, les biens et la forêt

Le débroussaillage a pour objectif de limiter la propagation des incendies de forêts et d'en diminuer l'intensité grâce à la réduction de la végétation combustible, en rompant la continuité.

Il permet d'éviter ou de ralentir les départs de feux accidentels à proximité des habitations et d'assurer la sécurité des biens et des personnes face aux flammes. Il améliore la sécurité et l'efficacité des secours et facilite ainsi l'extinction des feux.

Quelle est l'efficacité du débroussaillage ?

Le rôle du débroussaillage est prouvé

Des retours d'expérience sont régulièrement effectués après les grands feux pour évaluer l'efficacité du débroussaillage autour des habitations.

Ces études confirment qu'un débroussaillage réglementaire effectué autour des habitations assure une protection efficace dans 80% des cas.

A l'inverse, près de la moitié des habitations mal ou pas débroussaillées subissent des dégâts extérieurs, voire sont totalement détruites.



Où débroussailler ?

L'obligation de débroussailler s'impose aux propriétaires des constructions ou installations situées en zone boisée ou à moins de 200 mètres de celle-ci.

Dans ces secteurs, il appartient au propriétaire de réaliser à sa charge le débroussaillage autour de sa construction dans un rayon de 50 mètres, sans tenir compte des limites de propriété (le feu ne les connaît pas !). Il doit également le réaliser aux abords des chemins d'accès privés, sur une largeur de 5 mètres de part et d'autre de la voie.

En revanche, toujours en zone boisée ou à proximité, les parcelles classées en zone urbaine (zone U), sont à débroussailler totalement même en l'absence de bâti.

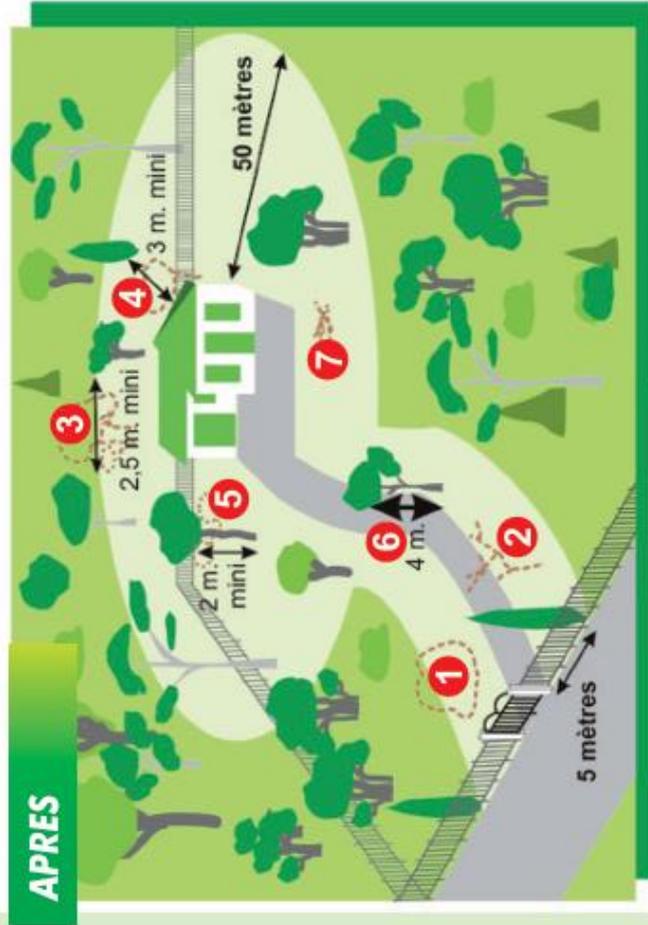
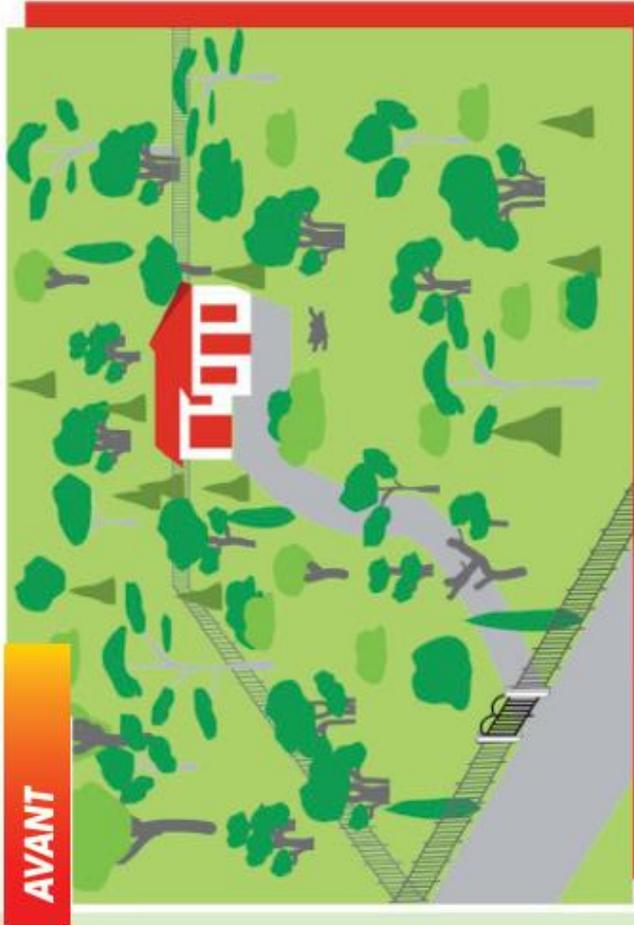
Une fois les travaux de débroussaillage réalisés, et afin de garantir son efficacité dans le temps, le propriétaire est tenu d'effectuer un entretien régulier.

Le débroussaillage en 7 points

Dans les Alpes de Haute-Provence, l'arrêté préfectoral n°2013-1473 du 04 juillet 2013 précise les modalités techniques du débroussaillage.

On entend par débroussaillage et maintien en état débroussaillé :

- 1 la coupe et l'élimination de la végétation arbustive basse ;
- 2 la coupe et l'élimination des arbres et arbustes morts, dépérissants ou sans avenir ;
- 3 la coupe et l'élimination des arbres et arbustes en densité excessive de façon à ce que le houppier de chaque arbre ou arbuste conservé soit distant de son voisin immédiat d'au minimum 2,5 mètres ;
- 4 la coupe et l'élimination de tous les arbres et branches situés à moins de 3 mètres de l'aplomb des façades des constructions ;
- 5 l'élagage de toutes les branches basses sur 2 mètres de haut pour les arbres conservés de plus de 3 mètres de hauteur ;
- 6 la coupe et l'élimination de tous les végétaux arbustifs situés à l'aplomb de la chaussée des voies ouvertes à la circulation publique, ainsi que des voies privées donnant accès à des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, sur une hauteur de 4 mètres ;
- 7 l'élimination de tous les végétaux coupés.



TERRITOIRE D'ÉNERGIE SYNDICAT D'ÉNERGIE 04



Le Territoire d'Énergie - SDE04 (TE-SDE04) fédère les 198 communes du Département. Il est riche de toute l'expérience des anciens syndicats d'électrification qu'il a réunis en 2014 et il est animé d'une volonté forte de participer aux évolutions qui bouleversent actuellement le champ de l'électricité et de l'énergie, dans l'intérêt de nos territoires ruraux et de ses habitants.

En 2024, il a adhéré à la marque de la FNCCR « Territoire d'Énergie » et son nouveau nom est « Territoire d'Énergie - Syndicat d'Énergie du 04 ».

LES MISSIONS DU SDE04



L'ÉLECTRICITÉ : L'ÉLECTRIFICATION EST NOTRE CŒUR DE MÉTIER

Le TE-SDE04, en tant qu'Autorité Organisatrice de Distribution d'Énergie (AODE), est l'organisateur du service public local de l'électricité dans le 04. Sa mission première est de veiller à la bonne exécution du service public de distribution de l'électricité. Dans ce cadre le TE-SDE assure le contrôle du concessionnaire ENEDIS et la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification rurale. Il réalise à ce titre plusieurs millions d'euros par an de travaux publics sur le territoire.

Dans sa volonté d'oeuvrer sur l'ensemble du territoire, le TE-SDE04 a mis en place un programme urbain qui lui permet d'intervenir sur des opérations d'enfouissement en régime urbain.

Le TE-SDE04 réalise des travaux d'enfouissement, de renforcement, d'extension et de sécurisation des réseaux électriques. Le patrimoine de la concession à fin 2023 c'est : 8 666 KM concédés de réseaux électriques dont 4 248 KM de réseau HTA et 4 418 KM de réseau BT dont 46,8% d'enfouissement.

Le Syndicat intervient également dans les domaines liés à la transition énergétique et assure le développement du réseau public départemental d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

ACTEUR MAJEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Accompagnement
photovoltaïque



Energies Renouvelables
thermiques et Réseaux de Chaleur



Mobilité
Électrique



Rénovation énergétique
des bâtiments

QUELQUES CHIFFRES - DÉCEMBRE 2024

- 10 années d'expérience
- 21 agents
- 166 077 habitants sur son territoire



FOCUS SUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE SUR LA COMMUNE DE SAINT MARTIN-DE-BROMES

NOUS REGENSONS UNE OPÉRATION RÉALISÉE PAR LE TE-SDE04 DEPUIS 2020 SUR LA
COMMUNE DE SAINT MARTIN-DE-BROMES

LE RENFORCEMENT DU POSTE DE FONTAINIERS :

- Travaux réalisés du 18 octobre 2021 au 20 juillet 2022 dans le cadre du programme FACE AP 2021.
- Le montant HT des travaux investit par le TE-SDE04 s'élève à 67 846,88 €.
- Les travaux d'électrification ont été réalisés par l'entreprise Ineo, sous maîtrise d'ouvrage TE-SDE04.



Le recensement citoyen

Vous devez faire votre recensement citoyen **à partir de votre 16^e anniversaire** et dans **les 3 mois qui suivent**.

Vous avez jusqu'à la fin du 3^e mois pour le faire.

Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Votre numéro de téléphone portable et votre adresse mail personnelle
- Un justificatif de domicile

Vous obtenez une **attestation de recensement**. Cette

attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire. Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.



Une information

Le recensement : C'est parti !

Nous vous l'annonçons dans notre précédente édition : le recensement c'est parti ! Sachez que connaître au mieux la population d'une commune permet aussi à l'Etat de faire évoluer la dotation globale de fonctionnement : c'est-à-dire le principal transfert financier de l'Etat vers la commune.

Cette dotation représente environ 15% du budget communal.

Ce n'est donc pas rien !

Merci de réserver votre meilleur accueil à nos agents recenseurs

Myriam Matowski

Et Mélanie Starace



Le Recensement en détails...

Pourquoi ?

Déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives

- * Décrire les caractéristiques des individus et des logements à différents niveaux de territoire (résultats statistiques uniquement)
- * Produire de nombreuses études nationales et locales, notamment sur les trajets domicile-travail

Quand ?

Pour les communes de moins de 10 000 habitants : Recensement exhaustif tous les 5 ans, un cinquième des communes chaque année.

Pour Saint-Martin ce sera du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2025.

Comment ?

Le rôle de L'Insee :

- * organise et contrôle le recensement
- * fixe la méthode du recensement
- * liste les communes concernées par décret annuel
- * contrôle le bon déroulement de la collecte
- * publie les populations légales chaque année

La commune :

- * prépare et réalise la collecte .../...

Recensement de la population 2025

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 16 janvier 2025. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr !
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus
le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠ Le recensement de la population est gratuit !

.../... prévoit les moyens matériels et humains nécessaires réalise une tournée de reconnaissance des adresses à recenser

- * réalise la collecte sur le terrain

Le cadre juridique :

- * Le recensement a une finalité exclusivement statistique
- * Le recensement est :
 - 1-Obligatoire : l'obligation de réponse est rappelée sur les imprimés
 - 2-Confidentiel : en contrepartie du caractère obligatoire
 - 3-Déclaratif : pas de remise en cause des informations données par les habitants.
- * Les habitants ont un droit d'accès et de rectification aux données les concernant, qui peut être exercé auprès de l'Insee
- * Les manquements à ces obligations sont passibles des peines prévues aux articles 226-13 et 226-16 à 226-24 du code pénal

Le secret du recensement

3 types de secret :

- * secret professionnel (Code pénal) : le non-respect des informations relevant de la vie privée est passible de sanctions pénales
- * secret statistique (Loi de 1951) : protection des questionnaires renseignés sous la responsabilité de la commune en premier lieu, de l'Insee ensuite
- * secret informatique (Loi de 1978) : utilisation des données issues du recensement à des seules fins d'études, interdiction formelle d'utiliser ces données à des fins fiscales ou sociales.

Le recensement par internet :

En 2024 : 72 % des ménages ont été recensés par internet dans les communes de moins de 10 000 habitants de métropole.

Un recensement moins coûteux et plus respectueux de l'environnement.

Pour les habitants : C'est un gain de temps, il n'y a pas de second passage de l'agent recenseur.

Le remplissage est plus rapide et le questionnaire guidé est plus facile à compléter. Vous recevez un accusé de réception par courriel. La confidentialité est respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis l'Insee.

Vous avez un code d'accès et mot de passe à usage unique.

Deux façons de remettre la notice internet aux ménages :

- * La notice est déposée dans les boîtes aux lettres.
 - 1-uniquement dans les adresses individuelles où le lien entre la BAL et le logement est évident.
 - 2-si le ménage ne répond pas à la date prévue (sms non reçu) l'agent recenseur devra savoir à quelle porte aller sonner pour relancer le ménage.
 - * par remise en main propre dans les autres logements Le ménage répond ensuite sur : www.le-recensement-et-moi.fr/accès plus rapide au questionnaire.
- Si les habitants ne peuvent pas répondre par internet, la réponse sur papier reste possible.

- * L'agent recenseur remet aux habitants :
 - une feuille de logement
 - autant de bulletins individuels que nécessaire

- * Principe du « dépôt / retrait » : – l'agent recenseur doit repasser chez les habitants pour récupérer les documents remplis (il indique le RDV sur la FL)
 - le ménage répond ainsi sans contrainte, au moment qui l'arrange Si l'habitant le demande, l'agent recenseur peut proposer son aide et procéder « par interview » (personnes très âgées, mal à l'aise avec le français...)

Plus d'infos :





Culture Tourisme

La conférence

Antoine de Saint Exupéry

Le vendredi 22 novembre, nous avons eu un très grand plaisir à découvrir l'histoire de cette quête incroyable menée par **Luc Vanrell** pour comprendre la tragique fin de l'écrivain emblématique du petit prince, Antoine de Saint Exupéry. Luc nous a captivé par ses explications et l'accomplissement de sa mission : confirmer que l'avion qu'il avait découvert était bien celui de l'écrivain et plus encore retrouver le pilote allemand qui avait abattu le Lightning de Saint Exupéry, le 31 juillet 1944 au large de Marseille.



Du côté de la bibliothèque

DENISE GNOLFI

Ecrire sur une amie est toujours un exercice un peu délicat : il faut éviter deux écueils : le premier, la rubrique copinage et le second, ne pas encenser son amie.

Quand je me suis installé définitivement à Saint-Martin, je me suis tout naturellement inscrit à la bibliothèque. C'est là que j'ai rencontré l'animatrice de cette institution... En effet, Denise avait remplacé Françoise Abrams qui officiait désormais sur Gréoux, et était devenue la responsable des lieux, et de l'activité depuis 2011.

Il faut dire qu'elle a réussi à fédérer de nombreuses énergies autour d'elle. Tout un bataillon de dames se retrouve là, les jours d'ouverture, qui pour commenter le livre qu'elle venait de lire, qui pour couvrir les derniers ouvrages reçus, qui pour noter les sorties et rentrées des ouvrages.

Que ce soit ; à l'époque à l'ancienne école, ou maintenant dans la maison des associations, Denise a su créer un lieu de convivialité. Le « Five o'clock culturel » est devenu une tradition qui perdure. Ces dames faisant assaut de leurs talents de pâtissières en buvant des litres de thé.

Cela n'a pas toujours été bien vu lors de la reprise en gestion par la DLVA, mais Denise a tenu bon, continuant à confectionner force gâteaux, et à apporter des sucreries... Il faut dire que c'est une cuisinière Hors Pair...

Entre retraités de la Poste, le courant est tout de suite passé.

Denise a travaillé toute sa vie à la Poste, comme guichetière au bureau des Cinq avenues à Marseille. Sauf une très courte période parisienne, aux chèques postaux.

Demandez-lui de vous raconter son séjour dans la capitale, c'est à mourir de rire !

Lors de sa retraite, elle est venue s'installer à Saint-Martin, auprès de sa tante, Eliane Aillaud.

C'est là qu'elle s'est naturellement investie dans l'ancêtre du CASC, le foyer rural. Elle était dans tous les Coups, les sorties, l'organisation de spectacles, de repas la chorale ou le théâtre (On se souvient tous de ses « et voila » quand elle avait un trou de mémoire sur scène !!!), passer de longs moments à raconter des histoires aux enfants de la crèche ...

Aux coups de coeur, elle avait insisté pour tenir la caisse. Ce qui lui permettait de voir ou revoir beaucoup de gens, de nouer des amitiés (certaines perdurent depuis des années), de faire ses relations publiques.

Puis elle allait tenir la buvette et vendre les quiches et gâteaux qu'elle avait préparés.

La fierté de sa vie sont ses deux enfants, et ses quatre petits-enfants et son arrière-petit-fils ; mais aussi Robert, son mari qui était beau comme James Dean et avait une moto. Il n'a pas mis longtemps à la séduire... Et ça dure encore !!!

Même si sa santé l'a obligée à réduire ses activités, elle reste toujours fidèle à la bibliothèque.

Merci Denise pour ces 20 années de dévouement, de bénévolat.



Jean-Michel Bouge



Samedi
21 juin

Ouverture du festival

SAINT-MARTIN-DE-BROMES

18h15 Discours et accueil de festivaliers
19h Animation FETE DE LA MUSIQUE sur la place

21h "STEPHIE PANAME"
Spectacle EDITH PIAF
Accompagnée au piano par Jean-Sébastien Bressy et à l'accordéon par Jo Labita dans la cour de l'école **Entrée 15€**



Festival des poètes des Hautes Terres

C'est au programme déjà !

L'ouverture du festival des Poètes des Hautes Terres sera Saint-Martinoise !

Pour ce 11^{ème} festival, nous vous donnons rendez-vous dès 18h15 sur la place du village pour les traditionnels discours d'ouverture, suivi à 19h d'une animation pour la fête de la musique.

Enfin à 21h cour de l'ancienne école un spectacle Edith piarf est proposé, entrée payante à 15€.

Contact : Poètes des Hautes Terres

Toutes les infos sur : [Les Poètes des Hautes Terres – Sur les chemins de la Liberté](#)

Montant attendu	20000
Nombre d habitants	650

		% de l'objectif	Montant moyen
Montant des dons	17 618,00 €	88,09%	
Nombre total donateurs	141		
Collecte St Martinois	10 033,00 €	53,89%	161,82 €
Nb donateurs St Martinois	62	43,66%	
Nb donateurs extérieurs	70	49%	
Montants dons extérieurs	7 935,00 €	42,62%	113,36 €
NB anonymes	9	6,38%	
Montant dons anonymes	1 000,00 €	5,51%	111,11 €
Montant don moyen			131,11 €



la collecte pour la tour

La collecte de la Fondation du Patrimoine au profit de la tour continue sur son excellente trajectoire.

L'objectif à atteindre et qui est dépassable avait été fixé à 20 000€. En 15 mois, nous sommes parvenus à 88 % de l'objectif avec une collecte de 17618 €. Il faut y ajouter un don solidaire de la commune de Simiane la Rotonde de 1000 €. Il reste 2382 € pour atteindre le premier objectif que nous nous étions fixés de dons. Passée les 20 000€, il n'y a pas de plafond de verre mais la collecte continue et l'abondement de la Fondation du Patrimoine sera d'autant plus conséquent.

On dénombre 141 donateurs. Le don moyen est de 131 €. 62 Saint-Martinois ont montré leur attachement à la tour, puisqu'ils ont donné 10 033€, soit près de 54% de la collecte. Personnes des 70 personnes extérieures à la commune se montent à 7935 €, soit une participation moyenne de 113 €.

9 personnes ont préféré garder l'anonymat pour un montant de 1000 € et un don moyen de 111.

A cela, il faut ajouter et applaudir l'énorme travail fait dans l'ombre par la Fondation du Patrimoine. Il a permis de trouver un généreux donateur, la société Airbnb pour un montant de 30 000€ ; et divers dons pour la coquette somme de 16300 € dont 7000 € de biens en déshérence. Nous remercions vivement la Fondation du Patrimoine. Le patrimoine est un vecteur du tourisme !!!

La collecte va continuer jusqu'à la fin de 2^{ème} phase des travaux, prévue en 2026...

Ce serait une bonne idée de pulvériser l'objectif !!!!

Pour se faire : les infos sur

<http://www.fondation-patrimoine.org>

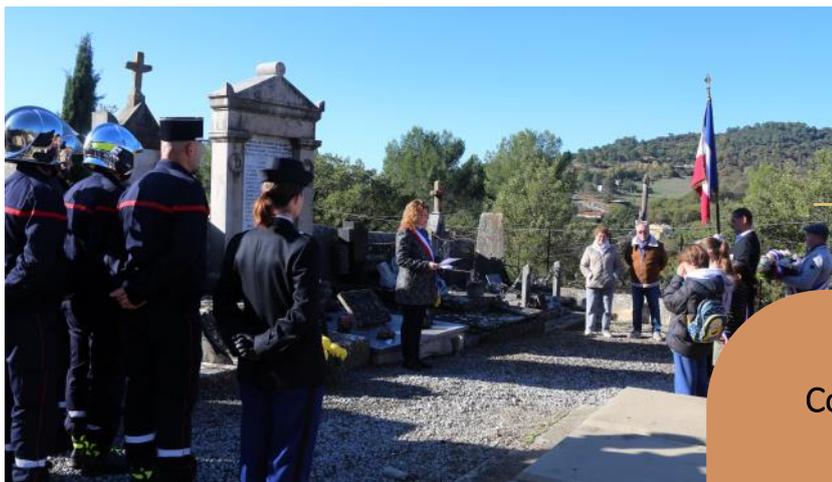
ou flashez le QR code
Des bulletins papiers sont également disponibles en mairie.

Ces dons sont défiscalisés à 66%... Cet avantage est renouvelable tous les ans. Encore un grand merci à toutes et à tous pour votre générosité.

FONDATION



DU PATRIMOINE



Devoir de mémoire Commémoration du 11 novembre

Ce lundi 11 novembre était l'occasion pour Laurence Dépieds, Maire de Saint-Martin de conduire les commémorations de l'armistice de la fin de la première guerre mondiale.

Un cortège, formé du conseil municipal et de Saint-Martinois s'est formé sur la place de la Libération. La trentaine de personnes s'est dirigée ensuite vers le monument aux morts sous la houlette de Franck Duplouy, porte-drapeau de la commune.

La gendarmerie et les sapeurs-pompiers étaient également présents.

Cette année a vu une grande nouveauté car quelques enfants, élus du conseil municipal des enfants se sont joints au défilé.

Laurence Dépieds a lu le discours de Sébastien Lecornu, ministre des armées, puis une lettre écrite par une saint-martinoise à sa sœur pour exprimer l'horreur vécu par ces combattants morts au front et la douleur.

La chorale a ponctué la cérémonie du chant des partisans et de la marseillaise.

Laurence Dépieds, accompagnée des enfants a déposé une gerbe et les enfants ont déposé des œillets blancs, symbole de paix et de pureté.

Il y a eu enfin une minute de silence pour honorer la mémoire des poilus, morts aux combats, morts pour défendre la Liberté ; morts pour la France.

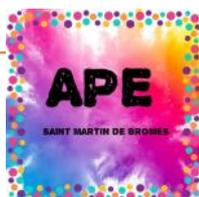
Un pot amical a clôturé cette commémoration au Jocianna.



L'après-midi déco de Noël

Le mercredi 27 novembre avec l'Association des Parents d'Elèves, une vingtaine de personnes nous avons réalisés des décorations pour le village et la salle polyvalente. Une belle après-midi sympathique et dans la bonne humeur.

Merci aux participants et aux nombreux jeunes présents !



une nouvelle ostéopathe s'installe sur les communes d'Esparron-de-Verdon les lundis et mardis, les jeudis et vendredis sur Allemagne et St-Martin-de-Brômes à domicile. Pour plus de renseignements on peut me contacter au 06.51.55.48.96.



Le repas des aînés du village

C'est dans une excellente ambiance qu'une soixantaine de convives s'est réunie dans la salle polyvalente.

A l'instar de l'an passé, le conseil municipal a fait le choix de réunir les plus de 70 ans plutôt que de distribuer un colis que les bénéficiaires dégustaient, malheureusement isolés...

L'innovation 2024 a été de créer un moment intergénérationnel.

En effet, le conseil municipal des enfants a souhaité participer à ce moment de convivialité. Echanges, partages et émotions ont été les maîtres mots de ce moment fort.

Laurence Dépieds, a accueilli les convives et prononcé un rapide discours.

Elle s'est réjouie de la présence des deux doyens du village : Jeanine Tarrabia et Edmond Pierazzi, dit « Momon des collines ». Notre félibre a ensuite souhaité un bon bout d'an en provençal aux convives.

Après des entrées apéritives : tapenade au thon, pissaladière et charcuterie, nous sommes passés aux choses sérieuses avec un excellent gigot d'agneau, accompagné de gratin dauphinois.

Au dessert, ont été servis des mignardises, des papillotes et des mandarines.

Chacun est reparti, riche d'une belle journée d'échanges, en se promettant de revenir l'an prochain.

Mon petit doigt me dit que de nouvelles idées de rencontres intergénérationnelles sont nées...

A suivre !!!



Le spectacle de Noël des enfants

C'est sous la direction de Mireille Chong, que les enfants « artistes » du Manteau de Brômes ont présenté le spectacle qu'ils avaient imaginé. Ils nous ont réjouis avec une belle saynète très originale, qu'ils ont su jouer à merveille. Nous étions nombreux à être venus les applaudir.

Nous remercions toute l'équipe du CASC et le personnel communal qui ont permis cette réalisation, dans le cadre du Noël des enfants du village.

L'après-midi s'est terminée par l'arrivée du Père Noël, qui n'avait pas oublié son rdv au village, pour le plus grand plaisir des petits, apportant cette année de nombreux livres pour les plus petits et les plus grands.



Assemblée générale des Amis du colostre

Chers amis et chers adhérents

A notre tour, nous vous présentons, pour cette nouvelle année, tous nos vœux de joie et de santé.

Notre Assemblée Générale se tiendra dans la **salle polyvalente le mardi 21 janvier à 10h** où le bilan de l'année vous sera dévoilé. Nous vous attendons nombreux à cette occasion.

Un programme prévisionnel est déjà là, mais le nouveau Conseil d'Administration sera décisionnaire.

Venez nous rejoindre pour partager des moments conviviaux. Le Bureau



Jeunesse, école et petite enfance

La Maison d'Assistantes maternelles

Aussi bien nommée : Les petits écureuils

Au mois d'octobre, une nouvelle structure d'accueil pour la petite enfance s'est ouverte à Saint-Martin.

Il s'agit d'une maison des assistantes maternelles. C'est une structure à mi-chemin entre la crèche et la nourrice. Il permet à nos chères têtes blondes d'expérimenter la vie en collectivité avec la nounou.

Cette structure est complémentaire de la crèche communale. En effet, des nouvelles et jeunes familles s'installent au village et cherchent un mode de garde pour leurs enfants.

Le nom de la structure, « les petits écureuils » est une référence au blason du village qui représente un écureuil.

La MAM est gérée par deux assistantes maternelles particulièrement expérimentées. Christine a 20 ans d'expérience en crèche à Gréoux et Manon cumule 10 années entre Paris et Marseille.

L'ouverture a été le fruit de longues démarches. Il a fallu mettre en conformité les locaux, assister à des mises à niveau de formation pour finalement obtenir un agrément de la CAF pour 8 enfants, âgés de deux mois et demi à trois ans.

La MAM est ouverte de 7h00 à 18h00.

Les locaux, situés 9 Rue des templiers sont vastes et ensoleillés. Les enfants s'épanouissent dans 100m² alors que la norme est de 10m² par enfant. Ils sont bien équipés en tapis d'éveil, jeux, peluches etc...

Nos éducatrices veulent que la structure soit ouverte vers l'extérieur. Il est fréquent de les croiser dans les rues du village ou au city stade. Des rencontres régulières avec d'autres assistantes maternelles ont lieu. Des gouters sont également organisés avec les parents.

Nos assistantes sont également soutenues par la CAF. Des contacts ont été pris avec l'équipe de la bibliothèque pour un accueil régulier de nos bambins. Le succès est d'ores et déjà au rendez-vous puisqu'il y a déjà une liste d'attente.



Pour tous renseignements, vous pouvez joindre
Christine Xiong au 06 85 55 75 74
Manon Petrigny au 06 59 23 17 27
ou leur envoyer un mail
lespetitsecureuils04@gmail.com

Le conseil municipal des enfants

C'est fin novembre 2024, qu'a eu lieu le 1^{er} Conseil Municipal des Enfants.

Sur 11 enfants élus, 10 étaient présents.

Deux projets avaient été retenus et nos jeunes élus ont donc voté afin de choisir **LE** projet à mener sur l'année 2025.

A 7 voix contre 3, il a été décidé de travailler sur la mise en place d'un parcours de santé.

Argumentant que : la réalisation de ce projet répond à des besoins de santé publique.

N'oublions pas que la santé est notre bien le plus précieux.

Un tel équipement, sera un outil donné aux Saint Martinoises et Saint Martinois pour qu'ils prennent soin d'eux.

Nos jeunes conseillers vont maintenant travailler à la réalisation de ce beau projet !

Mme le maire et toute l'équipe municipale sont à leurs côtés afin de les guider et les soutenir pour la mise en place de ce parcours.

Valérie Amaurin et Jean-Christophe Petrigny

Félicitations !



Aron Venobre



Louane Grasso



Mila Fambon



Lucie Rasilla Y Campo



Livio Maruzzolo



Charlie Bonnard



Lena Waeghe



Elisa Allogio



Ines Orregia



Colyne Amaurin



Lala Bouali Meryl



Vie associative

DES NOUVELLES DU COMITÉ D'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

Des nouvelles du comité d'animation socio-culturelle (CASC)

Nous profitons de cette parution pour souhaiter très sincèrement à tous une année exceptionnelle où la paix, la joie, le bonheur et la santé seront au rendez-vous.

Revenons un peu sur notre bilan de l'année 2024, riche en évènements.

Les vendredis de Saint Martin ont connu cette année un vif succès avec onze soirées diverses et variées.

Un retour particulier en juillet. Grâce à **Jean Pierre BOYER**, nous vous présentions un épisode de la vie Saint Martinoise dans les années 1980 avec la présentation des extraits de ses nombreux films qu'il tournait, comme pour laisser une trace indélébile de ces merveilleuses années de la vie de notre village.

Merci Jean Pierre pour tout ce que tu as apporté sans jamais dire non à tout ce que l'on pouvait te demander, tu étais un ami et ton souvenir restera à jamais gravé dans nos mémoires. En juin prochain, Mireille son épouse nous a demandé de maintenir la présentation d'une autre partie de ses films et c'est avec un grand plaisir et une grande émotion que nous le ferons.

Notre saison 2024-2025 continue avec un beau programme :

Vendredi 7 février : « Les fables de La Fontaine avec violon et chant » Par Elvira Kirkbride et Philippe Téton

Vendredi 7 mars : Théâtre « Portrait » Par Pauline Augier

Vendredi 11 avril : Personnages extraordinaires dans l'œuvre de Giono par la troupe théâtrale de l'association Handicap Evasion 04

Du vendredi 2 mai au dimanche 4 mai : Festival des saynètes du Manteau de Brômes

Vendredi 6 juin : Saint-Martin-de-Brômes des années 80-90

Vendredi 4 juillet 18h30 : Les fables de La Fontaine par les comédiens du Manteau de Brômes

Le festival des « Saynètes du Manteau de Brômes » qui a eu lieu du 3 au 5 mai.

Ce festival des saynètes réussit à rassembler autour de cette activité théâtrale un bon nombre d'habitants de Saint Martin et des alentours.

Pour la plupart, ce sont des personnes qui sans jamais avoir pratiqué de théâtre se sont mises à imaginer, écrire et jouer des pièces aussi bien drôles qu'émouvantes.

Cette année encore, le succès a dépassé toutes nos espérances et le spectacle a fait salle comble sur les trois jours, avec, et on les prie de nous excuser, beaucoup de personnes qui n'ont pas pu y assister.

Le CASC réfléchit d'ailleurs à une solution pour accueillir plus de monde cette année.

Le festival de théâtre « L'ETE COTE COUR » qui a eu lieu du 24 au 28 juillet.

La compagnie du manteau de Brômes cette année a présenté

deux pièces chaleureusement applaudies par un beau public, « **Les fables de La Fontaine** » et « **Les belles sœurs** » Un grand succès pour ces deux pièces dont une « Les belles sœurs », a été retenue pour être présentée à **Montfuron le dimanche 4 aout** et se produira cette année 2025 à Sainte Tulle au mois de mars et en avril à Valensole.

Merci infiniment à Mireille et Marc, nos deux metteurs en scène.

Marie Lecam, l'enfant du pays a magnifiquement interprété « Stella » une pièce seule en scène.

Les deux autres troupes invitées, « rires sourires » et les « pas pressés » ont également ravi un public heureux et de l'avis du président de la FNCTA 04, le théâtre à Saint Martin a atteint un haut niveau dans tous les domaines, de la mise en scène jusqu'à la technique en passant par les comédiens, les décors etc.



Une belle réussite dont on ne peut que s'en réjouir pour le rayonnement de notre village. Rendez vous en juillet 2025 pour la quatrième édition.

La « Fête de la Saint Martin » qui a eu lieu le 9 novembre

Cette année encore nous avons à cœur de vous présenter cette fête avec ses activités habituelles mais pas que. Les danses folkloriques, Le marché artisanal, Les succulentes assiettes concoctées par les bénévoles du CASC ou le repas de la Saint Martin servi au Jocciana. Les cours de pâtisserie l'Atelier des Toqués de Gaston. La procession qui a pris une autre tournure avec une mise en scène gérée par Mireille et Marc et jouée par les talentueux enfants des cours de théâtre du Manteau de Brômes. La statue de notre Saint Martin, après avoir pérégriné dans le village en compagnie des enfants et des superbes ânes de la Safr'nerie, a retrouvé sa place sur la chaire de l'église réouverte grâce aux travaux de sécurisation de la Tour. La belle messe célébrée par le père Mathieu s'est terminée en beauté par un hymne à Saint Martin.

Une magnifique exposition qui a permis à nos artistes locaux de présenter leurs « Talents cachés de saint Martin ».

Christiane qui a formidablement diverti et amusé les plus petits (et les moins petits d'ailleurs).

Et dire de ce formidable Sébastien qui nous a ébloui avec ses acrobaties du haut de ses échasses avec pour finir une séance de cracheur de feu.

Et pour conclure, le repas traditionnel du soir de la Saint Martin

Le CASC reste attaché à cette fête provençale et fera tout pour retrouver l'ambiance d'autrefois, abandonnée depuis plusieurs années.

La fête de la Saint Martin, (comme l'a évoqué notre doyenne Jeannine dans l'interview télévisé) était une belle fête qui durait toute la journée. Du matin au soir, le village rayonnait au rythme des tambourins et des danses folkloriques... C'est l'ambiance de ces jours entiers de la Saint Martin d'avant-guerre, mais aussi celle d'une époque où les *Oralies* nous rassemblaient que nous souhaitons retrouver. On aimerait y recevoir beaucoup plus de nos Saint Martinois.

Malgré tout, nous essaierons cette année encore de vous la proposer, espérons que le public y sera présent, nous attendons d'ailleurs un maximum de vos suggestions et de vos propositions pour faire de cette fête, un succès à la hauteur de notre village.



L'exposition de la Fête de la Saint-Martin

Enfin, Notre Pastorale, qui maintenant sera proposée le weekend précédant Noël a vu ses quatre scènes jouées à travers notre si beau village. Tous les efforts fournis par tous, écrivains, comédiens, metteurs en scène, techniciens, décorateurs, costumiers, habitants etc. ont encore une fois fait de cette merveilleuse soirée un spectacle éblouissant.

A ce sujet, nous avons monté les Pastorales 2023 et 2024 en film sur des supports numériques que nous vous proposerons moyennant une petite participation financière afin que chacun puisse découvrir ou re découvrir en image cette fabuleuse aventure différente chaque année.

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes et elles sont nombreuses qui nous ont permis de réaliser au mieux cette Pastorale par leur aide ou le prêt de leurs biens.

En 2026, nous fêterons ses 20 ans, nul doute qu'elle sera époustouflante.

Nous rappelons également que le CASC ce sont aussi des activités permanentes

Le club de **Scrabble** avec Monique Robert Lacour

Le club de **lecture** avec Monique Bonetti

La compagnie du « **Manteau de Bromes** » qui proposera, pour l'édition 2025 du festival « **L'ETE COTE COUR** » 2 pièces différentes : un florilège de scènes du théâtre classique ou adultes et enfants collaboreront, et une pièce policière en 3 actes... o **L'atelier théâtre avec Marc Tissier** pour les adultes tous les vendredis matin dans la salle polyvalente de 10h à 12h

L'atelier théâtre avec Mireille Chong accueille les enfants tous les mercredis dans la salle polyvalente De 16h à 17h les enfants de 7 à 10 ans

De 16h30 à 18h les enfants à partir de 11 ans

A ce sujet, les enfants des cours de théâtre ont présenté pour la fête de fin d'année et avant la venue du Père Noël une pièce de théâtre intitulée « Le conte de Noël »

Je profite de cette page pour remercier chaleureusement Laurence Dépieds-Matheron et son conseil municipal avec un remerciement particulier à Alain Knorr pour qui le réseau n'a pas de secret, et pour leur aide et leur soutien tous ceux qui nous permettent au travers de nos animations de faire vivre notre merveilleux village de Saint-Martin-de-Brômes.



La scène finale de la pastorale

Enfin, si vous voulez accéder à nos contacts, nos animations, nos projets ou tout simplement apporter vos idées et réflexions, ou nous proposer vos textes et vos saynètes, rendez-vous sur notre page **Facebook [Saint Martin de Brômes - culture et animation socio culturelle \(CASC\)](#)** ou nous contacter directement.

Merci à tous
Amitiés associatives du CASC

VOVINAM

En ce début d'année le VOVINAM ST MARTIN vient vous souhaiter une très bonne année 2025, beaucoup de satisfactions et surtout une bonne santé. Nous allons donc passer, comme le veut le nouvel an asiatique, de l'année du Dragon à celle du serpent.

Quelques informations concernant le club et particulièrement les pratiquants de Saint Martin :

Cet été Amandine FAVRE a obtenu le grade de ceinture noire. Elle a du pour cela se rendre à Marseille, en compagnie de pratiquants venus de France, Belgique, etc... Son diplôme a été validé par Maître Jean-Christophe BROCC (6eme dang).

Nous enregistrons la venue de 2 enfants de l'école de Saint Martin : Angelina et Charlyse. Fidèles depuis le début elles n'ont pratiquement jamais manqué 1 cours.

Concernant la structure du club nous avons le plaisir d'annoncer qu' Amandine a obtenu son diplôme " d'assistante enseignante " après une formation AFA. Cette formation, qui s'est déroulée à Forcalquier, a été prise en charge par l'association. Il s'agit d'un diplôme officiel de la FFKDA.



Pour ma part je remercie la FFKDA de m'avoir choisi comme responsable des grades AMV (arts martiaux vietnamiens) dans le 04.

Sur le plan sportif, après un 1er trimestre consacré aux entraînements, les compétitions vont s'enchaîner. Parmi les compétitions importantes, à noter :

- Championnat de France : 22 -23 mars 2025 en Mayenne.
- Coup de France enfants : 5-6 avril 2025.
- Championnat d'Europe : 1-2-3 novembre 2025. etc..

Si l'envie de découvrir le **Vovinam Viet Vo Dao** vous prenait vous pouvez nous contacter aux numéros suivants, Marie-Noelle : 06 01 64 24 74 ou Christian : 06 74 78 56 78



Charlyse et Angelina

PROPOSITION DE PROGRAMME POUR LE PREMIER SEMESTRE 2025

Vendredi 14 février	Repas ST VALENTIN 30€	12h - Salle polyvalente Kir + assiette apéritive – veau sauce champignons avec pommes dauphine et haricots verts – fromage sur salade – Glace – Vin & café
Judi 6 mars	Crêpes – Ganses – Bugnes....	15h – salle polyvalente Tombola
Vendredi 21 mars	Grotte Cosquer 41€	Départ 7h devant la mairie – 9h petit déjeuner – présentation Florilège – Déjeuner – Visite de la grotte de 15h à 17h - Retour
Samedi 5 avril	Holiday on Ice 82€	14h - Palais des Sports de Marseille –
Dimanche 4 mai	Le Train de la Cote Bleue 83€	Visite libre de Martigues – Déjeuner – Trajet en train sur la ligne historique de Carro à Marseille comprenant 18 viaducs et 23 tunnels, le massif de Niolon et l'Estaque pour arriver à Marseille.
Dimanche 11 mai	Loto Amical	15h – salle polyvalente Soirée soupe au pistou 10€ - barquette à emporter 5€ (si restes)
Dimanche 25 mai	Fête des Mères 99€	Croisière sur le Rhône – Avignon, le Palais des Papes – le Pont ST Bénézet – embarquement – passage de la grande écluse – Tarascon et son château – Déjeuner à bord – Arrivée en Arles vers 14h15, visite de ses monuments romains
Vendredi 30 mai	Journée Champêtre	Généralisations Mouvement – Journée à Annot – infos à suivre...
Dimanche 1^{er} juin	Méchoui au Billardier 84€	Journée détente – apéritif du Billardier à volonté – Agneaux cuits à la broche – Spectacle Cabaret – Animation dansante
Mardi 3 juin	Journée de l'été	Généralisations Mouvement – Au Patio d'Arles avec le groupe Gypsies
Mardi 10 juin	Bateau Esparron	Infos à suivre ... Covoiturage et restaurant près du lac
Vendredi 27 juin	Sous les arbres au bord du Colostre	Pique-nique sorti du sac – Adhérents et amis...
Lundi 14 juillet	Brocante	Sur la place de Saint-Martin –

- Le mercredi à 10h30 – Gym douce

- Le 1^{er} mardi du mois à partir du 1^{er} avril :

Concours de boules et AUTRES JEUX sur la place avec gouter

Eliane Aillaud 06 86 34 20 12 – 04 92 77 62 16.

SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES

MÉMOIRE ET PATRIMOINE



Il y a tout juste un an, le 19 janvier 2024, notre association voyait le jour.

Notre objectif était de soutenir l'action de la mairie de St Martin de Brômes pour la sauvegarde du patrimoine du village.

Lors de l'Assemblée Générale du 21 mars 2024, nous avons rappelé notre intention d'organiser des événements permettant de récolter des fonds pour la restauration de la Tour de l'Horloge : visites guidées du village et découverte de son patrimoine, édition d'un guide historico-touristique, création de magnet à l'effigie de la Tour, organisation de repas...

Mais au-delà de cette mission, nous avons une autre ambition : faire revivre les mémoires du passé en allant à la rencontre de nos anciens.

Un an plus tard quel est notre bilan ?

Le Guide historico-touristique est né sous la plume de Jean Michel Bouge assisté de notre Maire, Laurence Dépieds. Il porte le nom de « Balade amoureuse du renard pelotonné », une citation de Jean Giono. Ce guide propose une visite du village à travers ses rues et ruelles, de la place des Résistants Républicains à l'Église en passant par la Fontaine, la Croix du Jubilé et l'ancienne chapelle. Ce guide est en mutation permanente au fur et à mesure des découvertes réalisées dans les archives. Il représente un support important pour la réalisation du Livre de Saint-Martin-de-Brômes.

Les visites guidées se sont déroulées du mois de mai au mois de septembre. Au total 14 visites qui ont permis à près de soixante et dix personnes de découvrir ou redécouvrir le village. En effet une trentaine de saint-martinois et saint-martinoises ont vu leur village sous un autre angle.

Trois magnets à l'effigie de la Tour ont été créés. Elles ont rencontré un tel succès auprès de collectionneurs que la demande est permanente.

A l'occasion des 41^{ème} Journées du Patrimoine, nous avons fait paraître notre visite guidée sur les sites d'Infolocale, d'Ouest France, Actu.fr et 20 minutes, ce qui nous permis de recevoir quatre groupes, de leur proposer à la vente notre guide et nos magnets et

distribuer des bulletins de souscription pour la restauration de la Tour.

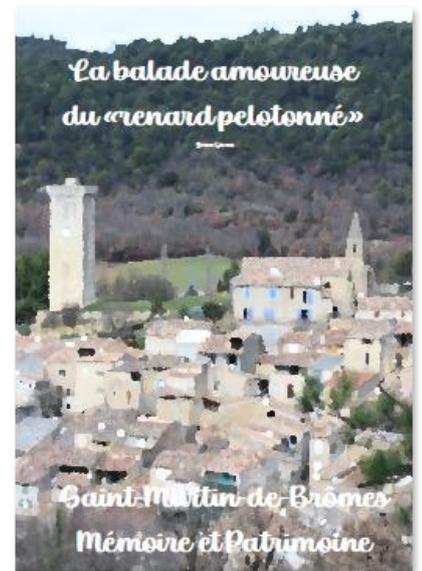
Les projets pour 2025 : continuer à mettre en valeur notre village.



Nous participons à l'opération « Passeurs de patrimoine » du Parc Naturel régional du Verdon qui organise des journées d'échanges, des rencontres thématiques autour du Patrimoine afin de les proposer au grand public.

Nous sommes en contact avec l'Office du Tourisme sur le projet « Ecobalades » qui organise des parcours touristiques.

Cette année sera celle des entrevues avec les Anciens afin de recueillir leurs témoignages sur la vie du village dans leur jeunesse en vue de la rédaction du Livre de Saint-Martin-de-Brômes.



Notre guide continuera à s'étoffer avec les recherches incessantes de notre « Indiana Jones » !

Et bien d'autres projets que nous aurons le plaisir de vous présenter lors de notre prochaine Assemblée Générale.



Lucie, Jean Michel et Robert

LE COSM

La saison 2024/2025 bat son plein en ce début d'année.

Après 2 saisons compliquées en terme de résultats et d'effectifs joueurs, 2024/2025 nous permet pour le moment de « redresser la barre » et d'envisager avec optimisme l'avenir à court terme.

De nouveaux joueurs sont arrivés, un nouveau coach a repris le flambeau, la motivation semble être revenue, l'esprit d'équipe est de nouveau présent, de ce fait les résultats sont de nouveau positifs.

Néanmoins, l'avenir de notre sport favori, et plus particulièrement du football de « clocher » s'assombrit petit à petit, en effet en plus des problèmes matériels que notre commune connaît chaque été (interdiction d'arroser, etc...), nos organismes de tutelle (FFF, Ligue, District) qui n'ont pas encore pris conscience des problèmes de la base, continuent de faire « l'autruche », et de vivre dans leur bulle, en « pondant » des règlements qui ne font qu'aggraver la situation, au lieu de se pencher réellement sur les raisons de la baisse des effectifs (joueurs et dirigeants), et sur la disparition importante de clubs.

Dans ce contexte difficile, je tiens à féliciter tous les membres du COSM (joueurs, dirigeants, etc...) qui continuent d'essayer de faire vivre notre club en faisant face à toutes les difficultés de société.

Jusqu'à quand ?

Je tiens à remercier les élus de la commune de Saint Martin, ainsi que nos sponsors qui, par leur aide financière permettent à notre club de survivre.

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2025

En espérant vous revoir nombreux sur le stade, pour encourager nos jeunes !

Le Président
Alain BURLE



CALENDRIER SENIOR
SAISON 2024-2025
district 3

ALLER (AUTOMNE)				
01/09/2024	15H	COSM	ES RIBIERS	0-0 (TaB)
08/09/2024	12H30	AFC STE TULLE	COSM	2--2
15/09/2024	15H	COSM	AS FORCALQUIER	0--2
22/09/2024	12H30	FC REILLANNE	COSM	1--1
29/09/2024	15H	COSM	SC ST CREPIN	1--2
06/10/2024	15H	COSM	TALLARD	0--0 (TaB)
13/10/2024	15H	SC VINON	COSM	3--1
20/10/2024	15H	COSM	FC LA SAULCE	3--1
27/10/2024	<i>coupe</i>	<i>retard</i>		
03/11/2024	14H30	ES RIBIERS	COSM	2--5
10/11/2024	12H	CHAMPSAUR	COSM	2--1
17/11/2024	14H30	COSM	US VEYNES	3--0
24/11/2024	<i>coupe</i>	<i>retard</i>		
01/12/2024	14H30	FC AVANCE	COSM	0--0
08/12/2024	14H30	COSM	CA DIGNE	2--1
15/12/2024		<i>retard</i>		
22/12/2024	14h30	COSM	SC VINON R3	2--3
RETOUR (PRINTEMPS)				
05/01/2025		<i>retard</i>		
12/01/2025		<i>retard</i>		
19/01/2025		<i>retard</i>		
26/01/2025	12H	AS FORCALQUIER	COSM	
02/02/2025	<i>coupe</i>	<i>retard</i>		
09/02/2025	15H	COSM	FC REILLANNE	
16/02/2025	15H	SC ST CREPIN	COSM	
23/02/2025	<i>coupe</i>	<i>retard</i>		
02/03/2025	15H	COSM	SC VINON	
09/03/2025	<i>coupe</i>	<i>retard</i>		
16/03/2025	15H	FC LA SAULCE	COSM	
23/03/2025	<i>coupe</i>	<i>retard</i>		
30/03/2025	15H	COSM	ES RIBIERS	
06/04/2025	<i>coupe</i>	<i>retard</i>		
13/04/2025	15H	COSM	CHAMPSAUR	
20/04/2025	<i>coupe</i>	<i>retard</i>		
27/04/2025	12H30	US VEYNES	COSM	
04/05/2025	15H	COSM	FC AVANCE	
11/05/2025	12H30	CA DIGNE	COSM	
18/05/2025	15H	COSM	AFC STE TULLE	
25/05/2025	<i>coupe</i>	<i>retard</i>		

LES HORAIRES NE SONT PAS ENCORE DEFINITIFS

2024 Une année en images





Pour rester branché, élaguez



Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.



Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.



Les bénéfices d'un élagage régulier

Favoriser une bonne santé des arbres et préserver leurs qualités, leur esthétique et un confort de récolte

Limiter le ramassage des feuilles

Prévenir la chute des branches



Le conseil

Le recours à un professionnel est vivement recommandé en cas de solution dangereuse et/ou complexe

Le réseau est le lien indispensable pour relier les citoyens, les familles, les entreprises, les universités, les écoles et leurs élèves, ...
Il nous permet d'entretenir nos relations avec nos proches, de travailler, d'enseigner, de se soigner, de se divertir.

ENEDIS



Visite préventive du réseau électrique aérien

Afin d'établir un diagnostic précis et programmer en conséquence les interventions qui permettront :

- d'anticiper des opérations de maintenance (les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure qui justifient leur remplacement),

- et d'établir des plans d'élagage

ENEDIS a confié le diagnostic des lignes électriques à la société, JET SYSTEMS HELICOPTERES SERVICES.

L'intervention aura lieu entre le 13/01/25 et le 31/01/25.

Les vols d'hélicoptères seront réalisés à très basse altitude.

Une saison de foot...

HPI 100% Sport - Octobre 2024 18

DISTRICT 3

LE CO SAINT-MARTINOIS SE RECONSTRUIT APRÈS SA RELÉGATION

LE CLUB FÊTE SES 40 ANS D'EXISTENCE EN 2024

par Guillaume MESSIEN



Dernier club du District des Alpes existant pour les communes de moins de 1000 habitants, avec l'AS Dauphin, à une période où les fusions et ententes sont nombreuses depuis 20 ans, le CO Saint-Martinis (Saint-Martin de Brômes) fête en cette année 2024 son quarantième anniversaire. Comme l'explique son président Alain Burle, régulièrement, ces dernières années, les craintes ont été importantes concernant un arrêt du club, « mais on a tenu, et réussi à repartir chaque saison ».

D'ailleurs, c'est encore le cas cette année. « Après trois saisons à galérer, on peut poursuivre malgré la relégation », reconnaît le président du club, présent au sein du CO Saint-Martinis depuis la création de l'association. « On s'est sauvé miraculeusement deux saisons de suite, mais l'année dernière, on est descendu en D3, sans une seule victoire. Ce fut très compliqué, et on pensait perdre de nombreux joueurs qui étaient démotivés après ces années difficiles. On était inquiets, car c'est très compliqué de maintenir l'ambiance, une cohésion dans une telle spirale négative, comme on a pu le vivre ces dernières saisons. En 3 ans, on a eu 4 victoires, 7-8 nuls et c'est tout ».

Enfin, « à la reprise, ils étaient quasiment tous là, et on a pu remettre en route avec le même effectif ou presque. Des joueurs qui sont majoritairement du village, et qui jouent pour l'amour du village, l'amour de notre maillot. Ils tiennent à continuer avec nous pour faire vivre le club », ajoute Alain Burle. Mais comme le reconnaît le dirigeant, « il y a quarante ans, à la création du club, il suffisait d'avoir 15-16 joueurs pour faire une saison, aujourd'hui, il en faut 25 minimum. Les joueurs ont d'autres contraintes que nous à l'époque. On ne manquait jamais un match, les dimanches, c'était foot. Aujourd'hui, ils ont d'autres activités, mais aussi la famille, les amis, pour certains, le travail... et du coup, il est difficile de pouvoir faire une saison pleine sans manquer de joueurs ».

Et pour attaquer cette nouvelle saison en District 3, le CO Saint-Martinis peut compter sur « cinq jeunes qui ont 20 ans, la majorité du groupe ayant moins de 30 ans ». Avec certains qui ont même débuté quand ils avaient 6-7 ans au sein du club. « Beaucoup n'ont joué que chez nous. On les a pris en débutant, et ils sont toujours là, pour la passion du foot », reconnaît d'ailleurs Alain Burle, alors que certains ont pu jouer sur Valensole, Gréoux, ou Riez, avant de revenir jouer au club de leur village. Aujourd'hui, « on a envie de gagner à nouveau,

de se battre les uns pour les autres. L'esprit positif, on l'a, mais faut le transcrire sur le terrain, et c'est forcément compliqué quand on manque de résultats, qu'on a perdu la confiance au fil des mois ».

Pour essayer de relancer la mécanique, le club a décidé aussi de changer des points dans son organisation, pour réenclencher la dynamique. « Par exemple, j'ai décidé de moins m'impliquer, de prendre un peu de recul. Jérémy Magnan, ancien joueur de l'ASVG nous a rejoint pour encadrer l'équipe. Il a passé ses diplômes, s'investit pleinement dans le club, et permet de transmettre un autre discours aux joueurs, d'apporter des séances d'entraînement différentes ». Et cela commence à porter ses fruits, « Plus de la moitié de l'effectif est présent aux entraînements ».

Maintenant, le club ne se fixe pas d'objectifs précis pour ce retour en D3. « Notre priorité est déjà de reformer un groupe, de redonner un esprit à l'équipe, de retrouver cet esprit de clocher » qui a fait la force de l'équipe depuis 40 ans. Et après la défaite inaugurale face à la Réserve de Forcalquier, « où nous étions diminués avec l'absence de quatre titulaires, lors du match nul à Reillanne face à la réserve du FCCR, on a commencé à retrouver un vrai esprit, un groupe ».

Pour Alain Burle, « si on a notre groupe pratiquement au complet toute la saison, on ne devrait pas avoir de problème pour faire une belle saison, avec un classement correct, même si on manque encore d'efficacité aux avant-postes. Notre objectif est déjà de recommencer à gagner des matchs ». Et si le club a pu se reconstruire pour cette saison 24-25, Alain Burle n'en demeure pas moins inquiet pour l'avenir. « Je suis pessimiste depuis 10 ans, mais on est toujours en vie... Maintenant, c'est de plus en plus compliqué, mais pas que pour nous. Je parle aussi pour l'ensemble du foot amateur », avant d'ajouter : « Quand on a créé le club en 1984, il y avait 90 équipes seniors dans le District, aujourd'hui, on est tout juste à 40 équipes. En 40 ans, on a perdu pas moins de 40 clubs entre nos deux départements. Et, nous, on est un des derniers clubs à subsister pour une commune de moins de 1000 habitants », conclut Alain qui remercie la commune de soutenir l'association. « Si elle n'avait pas été là, on aurait clairement tout arrêté ».

Une certitude, le club est encore là, et tient, et nul doute, que si les résultats sont de retour, l'aventure se poursuivra encore plusieurs années.

SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES

La sécurisation de la Tour de l'horloge, un chantier vital

Laurence Dépieds, maire de la commune, célèbre la mobilisation des Saint-Martinois et dévoile les grands chantiers de 2025, avec en priorité la sécurisation de la Tour de l'horloge.

C^e samedi 11 janvier à 18h30, en présence des autorités régionales et de nombreux Saint-Martinois, Laurence Dépieds, entourée de son conseil municipal et du conseil municipal des enfants (mis en place en 2024), a présenté ses vœux. L'année se termine par un soulagement avec la fin des travaux de consolidation provisoire de la Tour de l'horloge avec pose de contrefiches, qui ont permis aux habitants de réintégrer leurs logements.

Mais le chantier est loin d'être terminé. 2025 connaîtra donc rapidement la réalisation des travaux définitifs. Mais d'autres projets importants connaîtront leur finalisation comme la viabilité demandée par le nombre de Saint-Martinois qui est désormais en fonctionnement, ou leur mise en chantier, notamment la Halle sportive qui a obtenu ses autorisations. Le gros morceau, pour la commune est la sécurisation définitive de la Tour de l'horloge, marquée par "la restitution à la commune de la compétence culture".

"Nous restons mobilisés et au complet !"

Autrement dit, la responsabilité des travaux est désormais de la Direction régionale des affaires culturelles, la Fondation du patrimoine et de l'Etat, via le fonds barmer, ainsi que celui de généreux donateurs et mécènes.

L'important coût des travaux, jusqu'à la remise en forme du site, laisse un autofinancement de 18%, à la charge de la commune. "C'est grâce à notre sens des responsabilités et notre engagement sans relâche que nous avons pu préserver nos ressources financières", précise Laurence Dépieds, fière de sa gestion mais surtout du soutien indéfectible des Saint-Martinois, conscients de l'importance vitale, pour le village, du maintien de la tour et de ses atouts.

Mais, au-delà de son engagement à préserver la tour, l'actuelle équipe municipale continuera ses combats pour être moins spectaculaires mais tout aussi vitaux pour le village



Laurence Dépieds, accompagnée du Conseil municipal jeune, a présenté ses vœux samedi dernier. / PHOTO G.G.

ner par ce qu'elle appelle un ressenti : "Le mille-feuille juridique et administratif, dont on parle souvent, n'est pas l'œuvre des élus locaux. En revanche nous composons avec. Nous ne devons surtout pas reproduire cela dans nos communes."

Et de poursuivre : "Nous devons faciliter les démarches administratives, et en rien nous ne devons compliquer le tableau. Car le découragement et le renoncement gagnent, en tout point, du terrain, y compris chez les élus. 41 maires démissionnent par mois chaque année, sans parler des conseillers. Je suis très fière de dire qu'ici nous restons mobilisés et au complet ! Que nous travaillons avec optimisme et confiance. Sachez que je reste à l'écoute de toutes et tous, avec mon énergie, je m'efforcerais toujours de trouver des solutions. La plus belle chose que nous avons est tout simplement la vie. Alors, projetez de chaque instant. Ne nous battons pas contre l'ancien. Mais concentrons notre énergie pour créer du nouveau. Et ne sacrifions jamais l'avenir au présent."

G.G.

: la révision du plan local d'urbanisme, le plan de prévention des risques naturels, le plan communal de sauvegarde qui doit permettre l'aide matérielle en situation de crise ou encore la nouvelle halle sportive, au stade.

Et Laurence Dépieds de termi-



Gisèle, Louise OUDART

le 6 septembre 2024 à Manosque

Jean-Pierre BOYER

le 9 novembre 2024 à Marseille

Rose PÈRE

le 27 décembre 2024 à Marseille



Pauline Van rompu

*La communication d'un acte d'état civil dans un bulletin municipal est soumise à autorisation.
Ne sont diffusés ici que les actes pour lesquels nous avons reçus les autorisations.*

DU HAUT DE LA TOUR n° 109

Dépôt légal : janvier 2025 - Laurence Dépieds Maire de Saint-Martin-de-Brômes

Comité de lecture : le Conseil Municipal

© Photo de couverture : ©LCDrône, JM Bouge; R Père, L Dépieds, SDE04, L Dépieds, JM Bouge, G Gressard, L Dépieds, A Knorr, L Dépieds, JM Bouge, L Dépieds, JM Bouge, CASC, Vovinam, R Matéo.

Tirage : 100 exemplaires – Distribué gratuitement